

**Le français en anglais: peut-on voir une règle à l'évolution
phonétique de <s> intervocalique et de ses composés <ss>,
<bs> et <x>?**

Pierre-Eric Monnin

Séminaire d'anglais
Université de Neuchâtel

Il suffit de comparer les prononciations française et anglaise de quelques mots parfaitement identiques sur le papier, et d'origine française évidente, tels

	-dessert-	-exile-	-observe-	ou	-parasite-
f	[dɛsɛrt]	[ɛgzil]	[ɔpsɛrv]		[parazit]
a	[dr'zɛ:t]	['eksail]	[ɔb'zɛ:v]		['pærəsait]

pour constater que les différences d'articulation essentielles ne se limitent pas aux voyelles et au <r>, mais que le <s>, ainsi que <ss>, <bs>, ou <x> (qui, phonétiquement, peut être considéré comme un composé de <s> de part sa prononciation [ks] ou [gz] en position intervocalique) n'ont plus nécessairement la même prononciation depuis leur passage de l'autre côté de la Manche, puis de l'Atlantique et autres océans.

L'orthographe française n'est certes pas un modèle de régularité; pourtant la relation graphème - phonème est stable, dans son ensemble, pour les consonnes intervocaliques énumérées ci-dessus. A de rares exceptions près, on peut affirmer que <s> entre deux voyelles est toujours sonore,¹ que c'est l'inverse pour <ss> (et subsidiairement pour <sc> suivi de <e/i>), que <bs> se prononce [ps] et que <x> est sourd sauf lorsqu'il est précédé d'un <e> initial.

Un principe pédagogique de base consiste à partir du connu pour introduire de nouveaux éléments; un autre principe tout aussi important, me semble-t-il, est de chercher à dégager une certaine cohérence parmi ces éléments, voire à détecter certaines règles dans la relation qui s'établit

¹ Pour <s> intervocalique, la prononciation sourde est à constater là où l'orthographe n'a pas doublé le <s> initial du radical après des préfixes tels -a-, -bi-, -dé-, -pré- ou -re-, ex. -asymétrique-, -bisexuel-, -désensibiliser-, -désynchroniser-, -présélection-, -resaler-, -resurgir-. A relever également que <s> est sourd après une voyelle nasale, ex. -mansarde-, -sensible- (exceptions: -trans- suivi d'une voyelle, ex. -intransigeant-, -transition-).

entre connu et nouveau. Enseigner l'anglais à des francophones, ce qui est mon cas depuis plusieurs années, permet de partir du connu notamment pour un vaste champ lexicographique; et parmi les éléments nouveaux, dont l'évolution des phonèmes, et plus particulièrement des voyelles, il est aisé de formuler quelques règles bien précises.² Mais qu'en est-il des variations de sonorité que l'on constate dans la prononciation de <s>, <ss>, <bs>, et <x> intervocaliques?

De façon générale, en anglais du moins, les consonnes font davantage preuve de stabilité que les voyelles, tant dans une perspective diachronique que synchronique, et il faut d'emblée admettre que la majorité des mots français devenus anglais ont conservé leur prononciation d'origine pour les consonnes en question. En voici quelques exemples, énumérés par ordre alphabétique et sélectionnés, comme pour ceux qui ont été cités plus haut, parmi les termes morphologiquement identiques dans les deux langues:

-absent-³ -ascension- -assemble- -examine- -obscene- -position-
-possible- -prison- -reserve- -resident-

Si le maintien des prononciations de départ est la norme, les modifications sont toutefois suffisamment nombreuses pour qu'on cherche à formuler une règle, ou du moins à dégager certaines tendances, lors d'assourdissements ou de sonorisations.

Des altérations de la sonorité parmi des termes qui ont une origine commune évidente (même famille de mots) peuvent être révélateurs quant au mécanisme à isoler. Ainsi la prononciation sourde [ps] et [s] des termes français d'origine, pourtant maintenue dans

² Il n'est qu'à penser aux conséquences du "grand changement vocalique" (Great Vowel Shift) qui touche les termes hérités du moyen anglais, toutes origines confondues (ex. [a:]>[ei] -name-, -place-, [i:]>[ai] -light-, -site-, [u:]>[au] -found-, -round-), ou à l'évolution du <u> [y] français, par exemple dans -flute- [flu:t], -pure- [pjʊə] ou -sure- [ʃʊə].

³ La distinction entre [ps] pour le français et [bs] pour l'anglais, qui apparaît en général dans les dictionnaires avec transcriptions phonétiques, me paraît superflue; même s'il est exact que le est légèrement moins assourdi, devant <s>, en anglais qu'en français, où le temps d'articulation du groupe consonantique est plus bref et exclut plus radicalement le passage d'une sonore à une sourde, je pense qu'on peut en toute sécurité défier quiconque d'entendre la différence entre des mots tels -abscess- et -apsis-, lorsque le contexte n'indique pas s'il s'agit d'un abcès ou d'une abside!

-absolute/abso'lution- -dissolute/disso'lution-
passe aux correspondants sonores [bz] et [z] dans
-ab'solve- -di'ssolve-

Et c'est exactement l'inverse de ce phénomène qui se produit avec
-e'xecutant/e'xecutor- -e'xhibit-,

où [gz] est conservé, alors que

-e'xecute/exe'cution- -e'xhi'bition/exhi'bitionism/...-
sont prononcés avec [ks] intervocalique.

De telles paires d'exemples ne sont malheureusement pas fréquentes; tout au plus, en admettant les variantes phonétiques proposées comme également correctes par D. Jones ou par J.C. Wells, peut-on mentionner encore

-e'xhume- -e'xiguous- -e'xude-
[gz] [gz] [gz]
-o'bser'vation- -phi'losophical-
[ps] [z]

qui modifient leur prononciation d'origine dans

-e'xhu'mation- -e'xi'guity- -e'xu'dation-
[ks] [ks] [ks]
-ob'serve/ob'servatory...- -phi'losopher/phi'losophize-
[bz] [bz] [s] [s]

Mais n'est-ce pas suffisant pour déceler que c'est le déplacement de l'accent tonique (stress) qui entraîne soit une sonorisation, soit un assourdissement, par rapport au français d'origine, français qui, rappelons-le, a un accent tonique bien moins marqué que celui de l'anglais et invariablement placé sur la syllabe finale des mots (d'où son absence des transcriptions phonétiques habituelles)? Il est en outre assez évident que l'accent tonique sonorise la consonne, ou le groupe consonantique, qui l'introduit⁴ et qu'inversément il assourdit la consonne, ou le groupe consonantique, qui le suit.

⁴ Il est à préciser que cet accent, bien qu'essentiellement *vocalique*, est toujours indiqué en début de syllabe, selon la convention actuellement en usage. Les problèmes de relations graphèmes-phonèmes ont été résolus ainsi:

- pour <x>, ainsi que pour <ss>, <pp>, etc., accentuation signalée avant le/s graphème/s (ex. -e'xiguous-, -de'ssert-, -disa'pprove-)

La même constatation s'appliquerait-elle également aux cas de sonorisation ou d'assourdissement qui, contrairement aux exemples précités, ne permettent pas de contraster des formes où l'accent tonique change de position? En d'autres termes, peut-on s'attendre à ce qu'une sonorisation précède la voyelle tonique, et qu'un assourdissement la suive?

Dans le cas de <s> intervocalique, tout d'abord, il faut relever que les termes anglais qui illustrent un assourdissement, et sont indéniablement congénères de termes français, présentent parfois certaines caractéristiques morphologiques qui les font remonter au latin, voire au grec, sans avoir toujours transité par le français. Cela est à mentionner car, d'après certains philologues, dont E.J. Dobson, la prononciation sourde de <s> intervocalique, généralisée pour le latin, en Angleterre du moins, aurait nettement influencé celle de l'anglais pour les termes d'origine savante, ou pseudo-savante. Ce semble être notamment le cas pour

-am'nesic/am'nesia- -'Asia/'Asian/'Asi'atic⁵ -'asinine-

-'basic/'basis- -'crisis- -'desolate- -'proselyte- -'prosody- -'thesis-, hérités du latin directement par le moyen anglais, sans passage par le vieux français.

Cette influence savante semble également rendre compte de la prononciation régulièrement sourde de <s> dans des préfixes tels que -dis-, -iso-, -mis-, voire -miso-, d'où la prononciation contrastée par rapport à celle des équivalents français dans de nombreux termes, échantillonnés comme suit:

-disad'vantage- -disa'gree- -disa'ppear- -disa'ppoint-

-disa'pprove- -'isogloss- -'iso'metric- -misad'venture-

-misa'lliance- -'misiin'terpret- -'miso'neism-.

- pour <bs>, <dv>, etc., signalisation entre les deux graphèmes (ex. -ab'solve-, -disad'vantage-).

⁵ Dans le cas de -Asia- et de ses composés, tout comme dans celui de -amnesia- la prononciation actuelle [ʃ] résulte de l'influence de [j], palatalisante, sur [s], constatée également dans des termes d'origine française tels -pressure-, -vicious-, etc.

Il est à relever cependant qu'aucun des termes mentionnés jusqu'ici pour leur forme assourdie du <s> intervocalique ne déroge à la règle proposée plus haut, puisque leur accent tonique se trouve toujours placé sur la voyelle précédant directement la fricative, et qu'en réalité les exceptions ne sont pas nombreuses. Celles que j'ai pu répertorier sont les suivantes:

-di'sintegrate- - di'sinterest-⁶ -'sogonal- -mi'sogamy-

-mi'sogyny- -pro'sodic-,

et quelques formes apparentées, telles

-di,sinte'gration- -di'sinterested- -mi'sogynist- ou -mi'sology-,

formes où le <s> intervocalique, tout en précédant immédiatement une voyelle tonique, est également assourdi, alors qu'il est sonore dans les termes français équivalents. Si cette "irrégularité" s'explique par le caractère savant, donc "artificiel" des mots ci-dessus, ou pour le moins de leurs préfixes respectifs, il faut relever que dans certains cas le maintien, ou la réintroduction peut-être, de la sonorisation française, qui représente en somme une irrégularité par rapport à la norme savante, est repérable, notamment dans

-di'saster- -di'sarm- -di'shonest/y- -di'shonour-,

prononciation qui, même si pour tous ces termes, sauf pour -di'saster-, n'est admise qu'en tant que variante par D. Jones ainsi que par J.C. Wells, semble indiquer que le voisement d'une fricative intervocalique par l'accentuation de la voyelle qui la suit immédiatement est une force qui parfois, et cela vraisemblablement dans des termes assez courants pour être effectivement prononcés et entendus fréquemment, peut neutraliser une règle de prononciation savante.

Le présent exposé, qui s'inscrit dans un cadre didactique et qui prend comme point de départ, donc comme norme, la prononciation actuelle du français, n'insistera pas sur le fait que dans

-a'symmetry- -de'sensitize- ou -re'surgent-,

⁶ La distinction [dɪs'ɪ...] - [dɪ'sɪ...] que l'on trouve habituellement dans la transcription phonétique de termes tels -disintegration-, -disinterest- [dɪs'ɪ...] et -dissicative-, -dissimulate- [dɪ'sɪ...] n'a pas été retenue, car elle me semble plus étymologique que phonétique.

par exemple, le <s> sourd est également suivi de l'accent tonique, puisque les équivalents, ou du moins congénères, français, soit

-asymétrique- -désensibiliser- -resurgir-,

se prononcent également avec [s], le préfixe y étant suffisamment distinct pour que le <s> initial du radical conserve son caractère non voisé (cf. également -vraisemblable- et ses dérivés, qui n'ont pas de forme anglaise équivalente).

C'est apparemment dans cette catégorie de termes qu'il convient de ranger

-a'sylum- [ə'sailəm]

qui, tout comme -a'symmetry-, conserve le <s> sourd introduisant le radical, mais qui, par ailleurs, se démarque de l'équivalent français, -asile-, au <s> bien sonorisé, et constitue par là même un contre-exemple quelque peu dérangent pour la règle proposée plus haut. Pourtant cette exception a le mérite de mettre en évidence non seulement l'influence, déjà notée, d'une latinisation impliquant le maintien de, ou le retour à, une prononciation sourde du <s> intervocalique, mais également une autre force dans l'évolution habituelle d'une langue, à savoir l'analogie. Il est en effet frappant de constater que tous les termes anglais dont le préfixe -a- est suivi d'un <s> intervocalique ou, à plus forte raison, de <sc> ou <ss>, ont une prononciation sourde de la sifflante, non seulement lorsque leur origine est française, voire latine, ex. -asocial-, -ascend-, -assign-, mais également germanique, ex. -aside-, -asunder-, où le -a- initial est hérité du vieil anglais -on-. Dans de telles conditions, comment -asylum- aurait-il pu maintenir ou acquérir un <s> sonore?

Signalons encore, en passant, que le contraste orthographique entre les correspondants anglais et français

-de'salinize/de'salt-	-dessaler-
-desi'ccation-	-dessiccation-
-re'suscitate-	-ressusciter-

qui n'implique pourtant aucune différence dans la prononciation -sourde- de la consonne suivant le préfixe, est révélateur de la tendance française à normaliser la graphie de [s] intervocalique par un redoublement graphique. L'anglais, par contre, s'accommode fort bien d'un <s> intervocalique sourd, si bien même que l'usage orthographique aura parfois tendance à expliciter une prononciation sonore, surtout lorsqu'elle

suit l'accent tonique, en préférant <z>, voire <zz>, à <s>, comme dans -'hazard-, -'razor- ou -'buzzard-, par exemple, ou encore dans -seizing-, correspondant au français -saisissant-, qu'il est intéressant de contraster avec -ceasing-, au <s> sourd comme dans l'équivalent français -cessant-. Le <s> sourd de l'anglais peut même se substituer au <ç> du français, dans -mason- par exemple.

Pour reprendre l'énumération de termes où le <s> intervocalique est "régulièrement" assourdi après l'accent tonique, il faut faire état de plusieurs adjectifs, adverbes et substantifs apparentés par leurs suffixes respectifs et présentables ainsi:

Suffixes:	Ex. (1: possibilité d'adjonction de -ly 2: possibilité d'adjonction de -ly et -ness):
-asive(-ly)(-ness)	-abrasive- -evasive-2 -persuasive-2
-isive(-ly)(-ness)	-decisive-2 -derisive-2
-osive(-ly)(-ness)	-corrosive-2 -erosive-1 -explosive-2 -plosive-
-usive(-ly)(-ness)	-abusive-2 -conclusive-2 -delusive-2 -exclusive-2 -illusive-2
-isorly(-ily)	-derisory-1
-usorly(-ily)	-delusory- -illusory-
-esity	-obesity
-osity	-animosity- curiosity- -generosity- -monstrosity- -preciosity- -religiosity- -verbosity-

Si la morphologie des termes ci-dessus paraît parfois savante, il s'avère toutefois que la plupart d'entre eux découlent de formes françaises, et cette origine populaire est évidente également dans les substantifs

-'desinence-⁷ -'dosage- -'nuisance-.

Deux termes d'origines nettement contrastées, l'un savant, l'autre populaire,

-meta'morphosis- -'jealousy-

⁷ A noter que la prononciation sourde de <s>, pour ce terme, n'est donnée qu'en variante par Wells, alors qu'elle est la seule acceptable pour Jones.

permettent d'introduire un sous-groupe à ne pas négliger parmi les représentants du <s> intervocalique assourdi. Il s'agit des termes - en l'occurrence uniquement des substantifs - où l'accent tonique ne précède pas immédiatement le <s>, lequel se trouve ainsi entre deux voyelles atones, pratiquement toujours en fin de mot, car la prononciation anglaise semble ne pas tolérer plus d'une syllabe initiale atone et ajoute de ce fait un accent secondaire dès que l'accent principal se trouve sur la troisième syllabe (cf. -Asi'atic-, par exemple, mentionné plus haut). Ces substantifs, par leur existence même, semblent mettre en question, du moins dans son application à l'anglais moderne, une explication fournie par certains philologues à la loi dite de Verner, puisqu'ils infirment la sonorisation d'une consonne, en l'occurrence de <s>, placée directement après une voyelle atone.⁸ Dans ce sous-groupe il faut signaler des composés de -thesis- tels

-me'thesis- -pa'renthesis-,

et des noms aux suffixes dissyllabiques et non-accentués, qu'on peut ranger de la façon suivante:

-asy-: -'ecstasy- -'fantasy-,

-esy-: -'courtesy- -'heresy-,

-ison-: -com'parison- -'venison- -'garrison- (v.f. pour -garrison-),

-isy-: -hy'pocrisy- -'pleurisy-,

-ysis-: -a'nalysis- -pa'ralysis-.

Bien que phonétiquement en fin de mot, le <s> précédé d'une voyelle quelconque et suivi d'un <e> final mérite qu'on l'examine, cela d'autant plus que dans bien des cas il suffira d'une simple désinence, telle un accent aigu, en français, ou, en anglais, un <s> additionnel, pour qu'il devienne effectivement intervocalique. La comparaison entre les versions française et anglaise des mêmes termes met à nouveau en évidence que nombreux sont les exemples où la forme française, évidemment sonore, est conservée. C'est le cas notamment pour:

⁸ Une discussion des explications à donner au phénomène complémentaire de la loi de Grimm dépasserait le cadre de cette présentation; mais il est certain qu'un parallélisme existe entre la loi de Verner et les évolutions phonétiques répertoriées ici, ne serait-ce que par le rôle incontestable qu'y joue l'accent tonique et sa position.

-cause- -disguise- -guise- -pause- -phrase- -prose- -rose- etc.

Des formes graphiquement identiques qui attestent d'un assourdissement en anglais existent, telles

-abuse- -base- -case- -close- -morose- -obese- -precise-
-recluse- -use-,

mais il sera judicieux de relever d'éventuelles variations grammaticales entre les formes françaises et anglaises. Ainsi, dans l'énumération ci-dessus, seuls -obese- et -morose- sont sans conteste identiques, par leur définition grammaticale la plus simple, en français et en anglais - adj. sing. masc. - et l'assourdissement constaté en anglais semble s'expliquer, comme pour d'autres cas répertoriés précédemment, par une origine latine. Quant aux autres exemples, il est frappant de constater que tous pourraient s'écrire sans -e- final, en français, et c'est effectivement

-abus- -bas- -cas- -clos- précis- -reclus- et -us-

qui sont les correspondants grammaticaux directs des formes anglaises avec -e- final. Cela revient à dire que, dans bien des cas du moins, le <s> intervocalique prononcé [s] en position finale dans les mots anglais d'origine français renvoie à des termes français qui se terminent par un <s> précédé d'une voyelle, <s> habituellement non prononcé - dans de rares exemples, tel -us-, il a une prononciation sourde, identique à celle de l'équivalent anglais -, et que les catégories grammaticales auxquelles ils se rattachent sont soit le substantif, soit l'adjectif. Le verbe, par contre, aura un <s> sonorisé, vraisemblablement hérité de formes verbales françaises où la sifflante est suivie d'une voyelle, et c'est ainsi que trois des termes mentionnés plus haut, à savoir -abuse-, -close- et -use- ont en fait deux prononciations distinctes du <s>, l'une sourde lorsqu'ils sont substantifs ou adjectifs, l'autre sonore quand ils sont verbes.⁹ Il est à relever que, parfois, l'orthographe signale la différence de sonorité qui marque le changement de catégorie grammaticale. Ainsi

-ad'vise- -ad'vice-,

⁹ L'alternance sourde-sonore se remarque également dans des termes d'origine germanique, tel -house-, prononcé avec /s/ lorsqu'il s'agit du substantif et /z/ lorsqu'il s'agit du verbe. A signaler également le même type d'alternance pour -grief- et -grieve-, respectivement substantif et verbe, hérités du français, et les contrastes établis par le changement de nombre dans des substantifs comme -house-/houses- ou -leaf-/leaves-.

respectivement le verbe et le substantif équivalents des termes français -aviser- et -avis-. Pour une autre paire minimale sourde-sonore à mentionner, car elle implique également un changement de graphies,

-prize- -price-,

correspondant au français -prise/r- et -prix-, il faut ajouter que la tendance de l'anglais à élargir son lexique en ne limitant pas l'usage des mots à leur forme grammaticale d'origine fait que les deux termes sont tout à la fois verbe et substantif dans la langue actuelle. A relever également la force neutralisante de l'analogie, qui a gommé toute différence phonétique entre verbe et substantif, par exemple dans -exercise-, où le <s> est toujours sonore, dans -dose-, où il est toujours sourd, voire dans -practise- et -practice-, qui bien que distingués graphiquement n'ont plus qu'une prononciation, sourde, pour <s> et <c>. Enfin, est à imputer également à l'analogie, semble-t-il, l'absence de distinction acoustique entre -base-, adjectif mentionné plus haut comme provenant du français -bas-, et -base-, verbe et substantif, équivalent grammatical et graphique exact du français, mais au <s> probablement assourdi par la double influence de l'adjectif populaire et des formes savantes -basic-/-basis-.

Parmi les <ss> intervocaliques de l'anglais, hérités du français, il semble que les exemples de sonorisation autres que -dessert- et -dissolve-, mentionnés en début d'article, se limitent à -possess- et ses composés, tels -disposses-, -possessive-, -possession-, etc. et à deux autres termes, -scission- et -scissor/s-. Dans le cas de -possess- et de ses composés l'influence de l'accent tonique, placé immédiatement après le <ss> intervocalique, rend compte de la sonorisation, cela avec d'autant plus d'éloquence que, lorsqu'il devient également intervocalique, le <ss> suivant ne se sonorise pas, placé qu'il est avant une voyelle atone. Mais, dans les deux autres cas, s'agirait-il de contre-exemples, puisque l'accent tonique y précède <ss>? En réalité, analogie et étymologie savante - ou plus exactement pseudo-savante - expliquent à nouveau ces exceptions à la règle proposée plus haut. L'influence, sonorisante, des nombreux composés français, dérivés du participe passé latin *cæsus/cisus*, de *cædere* (couper), tels -concision-, -décision-, ou -excision-, aura été déterminante pour -scission-, ce seul dérivé du participe passé *scissus*, du latin *scindere* (également: couper); et la confusion entre deux étymologies distinctes,

mais identiques quant à leur sens, expliquerait la modification, purement graphique, du substantif pluriel -scissors- (et du verbe -scissor- qui en découle), alors que l'original français, -cisoires- (encore entendu pour désigner une cisaille de chaudronnier ou de tôlier) a conservé une graphie authentiquement étymologique!

Le <ss> des termes français

-ressembler- -ressentir- -ressortir- (être du ressort de)

-ressource-

est devenu (ou demeuré?) <s> en anglais, une graphie qui fait état d'une sonorisation dûment explicable par la présence de l'accent tonique sur la racine de chacun de ces termes, lesquels en anglais sont

-re'semble- -re'sent- -re'sort- et -re'source¹⁰.

A signaler également le passage de la graphie <ss> à <s> pour -grease- et ses composés, qui remontent au français -graisse- et témoignent de la capacité de l'anglais, déjà constatée plus haut, à identifier [s] avec <se> en position finale après une voyelle.

A relever enfin que les termes français à <s> doublé -dessein- et -dessin- sont congénères de -design-, fraîchement revenu au français avec un sens particulier et une prononciation sonore du <s> intervocalique qui s'explique peut-être par le maintien, en anglais, de l'accent tonique sur la voyelle qui suit la fricative. (La prononciation sourde, en français, s'explique par une influence italienne.)

Pour ce qui est de <bs> intervocalique, il semble que le voisement produit occasionnellement avant l'accent tonique se limite aux exemples cités en début d'article. Il vaut la peine de relever toutefois qu'en français un voisement a lieu pour -subsister- et ses dérivés (doit-on voir là l'influence analogique de -résister- et de ses dérivés?), voisement qui n'est pas imité en anglais, où tous les termes débutant par -subs- ont une prononciation sourde de <bs>, même si l'accent tonique suit immédiatement le groupe consonantique (ex. -subsequent- ou -subsist-). Comme dans le cas de -asylum-, examiné plus haut, on est en droit de se demander si, dans ces termes-là, une prononciation résolument sourde de

¹⁰ A signaler que ce dernier terme semble être en train de passer à une prononciation sonore du -s-, en anglais d'Angleterre, du moins (cf. Wells).

<s>, et, par assimilation régressive, du qui le précède, indique que <s> est considéré comme initial, donc sourd, -sub- étant identifié comme préfixe distinct, ce qui d'ailleurs, étymologiquement, se vérifie dans chaque cas.

Quant à <x> intervocalique, enfin, les exemples de modification par rapport au français d'origine ne se limitent pas aux paires mentionnées en début d'article. En réalité les prononciations française et anglaise, dans le cas particulier de -ex- initial suivi d'une voyelle, obéissent à des mécanismes précis et distincts, d'où bon nombre de formes différentes à relever.

Pour la prononciation française, il a été constaté plus haut que <x> intervocalique est sourd, sauf pour les termes commençant par -ex-; ainsi -exact- -exercice- -exister- -exode- -exubérant-, etc., qui contrastent avec -axiome-, -oxygène-, -perplexité-, -taxi-, pour ne prendre que quelques autres spécimens de <x> entre deux voyelles.

En anglais également -axiom-, -oxygene-, -perplexity-, -taxi-, apportent la preuve que <x> intervocalique est sourd lorsqu'il n'est pas précédé d'un -e- initial, mais la comparaison de

-'exact- -'exercise- -'exist- -'exodus- -'exuberant-

avec leurs correspondants français révèle des modifications qui d'emblée paraissent être fonction de la position de l'accent tonique. Deux des termes énumérés, -'exercise- et -'exodus-, tous deux accentués sur la première syllabe, ont en effet une prononciation sourde de <x>, alors que les autres exemples conservent le <x> sonore du français. Dans leur grande majorité, les termes en -ex- initial inventoriés par Jones ou Wells sont soumis au même mécanisme,¹¹ ce qui revient à dire que <ex> n'est sonorisé que lorsque l'accent tonique suit immédiatement la consonne. La différence d'avec les termes français correspondants sera ainsi régulièrement marquée dans

-'execrable- -'exegete- -'exigence- -'exorcise-,

par exemple, où [ks] remplace, dans chaque cas, le [gz] du français.

¹¹ Les exceptions semblent limitées à -e'xergue-, -e'xogamy-, -e'xogenous- et -e'xordium-, où <x> est sourd, bien que placé avant l'accent tonique. Mais il faut ajouter que pour tous ces termes une prononciation sonore de <x> est également relevée.

A relever encore que, si en français un <h> additionnel, placé soit avant ou après <ex> ne modifie en rien ce qui vient d'être constaté, <h> n'ayant aucune valeur phonétique dans

-hexagone- -hexamètre- -exhale- -exhibition- etc.,

il n'en va pas nécessairement de même pour les équivalents anglais: <hex> est constamment prononcé [heks], et le <h> prononcé après <x>, ce qui est possible dans -exhale- et -exhume-, entraîne un assourdissement du <x>. Dans tous les autres cas, la prononciation de <exh>, identique à celle de <ex>, est fonction de la position de l'accent. En résumé l'anglais prononcera donc

-'hexagon- [ks] -he'xameter- [ks] -ex'hale/e'xhale- [ksh]/[gz]

-e'xhaustive- [gz].

Pris au pied de la lettre,

-'anxious- [kf] et -an'xiety- [gz]

ne devraient pas figurer dans ce passage en revue de phonèmes intervocaliques, puisque les voyelles nasales du français équivalent à une voyelle suivie d'une consonne, en anglais. Pourtant la sonorisation constatée dans -anxiety-, alors que <x> demeure sourd dans -anxious-, comme dans les formes françaises correspondantes, -anxiété- et -anxieux-, mérite d'être signalée, car là encore il est évident que c'est la position de l'accent qui a joué un rôle, tout comme dans

-au'xiliary- [gz],

un exemple supplémentaire de sonorisation effectuée juste avant la voyelle tonique.

Bien qu'elle ne puisse prétendre être approfondie ou exhaustive, l'analyse présentée ci-dessus semble confirmer la règle suggérée par les paires d'exemples où formes sourdes et sonores alternent. Les exceptions, en définitive peu nombreuses, s'expliquent par une double influence, celle des formes savantes ou pseudo-savantes, le <s> intervocalique étant prétendument sourd en latin, et celle de l'analogie, une brouilleuse de cartes dans l'évolution d'une langue! Dans un cours d'anglais à des francophones, on peut donc affirmer qu'il y a une règle à l'évolution phonétique, en anglais, du <s> intervocalique français et de ses composés <ss>, <bs> et <x>. Lorsque la prononciation est modifiée, c'est la position de l'accent tonique qui est déterminante, puisqu'une sonorisation

précédera directement l'accent (c'est-à-dire une voyelle tonique), alors qu'un assourdissement le suivra. Le tableau ci-dessous l'illustre:

graph. f./a.	exemples f./a.	phon. f.	voyelle tonique placée a.	phon. a.	transcrip. ph. a.
<s>	abusive	[z]	avant → assourdissement	[s]	[ə'bʒʊsɪv]
"	concise	"	"	"	[kən'saɪs]
"	hypocrisie/y	"	"	"	[hɪ'pɒkrəsi]
"	isolation	"	"	"	[aɪsə'leɪʃən]
<ss>	dessert	[s]	après → sonorisation	[z]	[dɪ'zɜ:t]
<bs>	observe	[ps]	après → sonorisation	[bz]	[əb'zɜ:v]
<x>	luxuriance	[ks]	après → sonorisation	[gz]	[lʌgz'juəriəns]
"	exigence	[gz]	avant → assourdissement	[ks]	[ɪksɪdʒəns]

Peut-on formuler des hypothèses pour expliquer ce phénomène par un mécanisme articulatoire? S'il s'avère qu'une consonne est en position précaire lorsqu'elle est intervocalique, elle le sera d'autant plus lorsque la voyelle qui la suit est accentuée, cette accentuation renforçant nécessairement la vibration des cordes vocales, vibration qui, par anticipation articulatoire, se transmettra au phonème précédent. Lorsque la deuxième voyelle est atone, par contre, l'effet de sonorisation ne se produira pas, tout comme dans le cas où les deux voyelles ne sont pas accentuées; et l'anglais, d'essence germanique, donc au caractère consonantique prédominant, aura peut-être tendance à assourdir une consonne dans cette position-là.

Toute langue vivante poursuit son évolution, dans le domaine phonétique comme dans d'autres. On serait par conséquent tenté de prédire (le terme ne saurait être mieux choisi!) que, dans un avenir plus ou moins lointain, certaines variations dans la sonorité, telle celle de <s>, par exemple, dans un terme comme -po'sition- par rapport à -'positive-, aboutiront à la reconnaissance de deux prononciations distinctes, à savoir [z] et [s] pour les deux formes en question.

Tout cela est-il absurde? Mais pourtant ce terme même, dans sa version anglaise, -absurd- [əp'sɜ:d], est de plus en plus fréquemment enregistré, dans les dictionnaires faisant état de la prononciation

habituelle, avec une variante sonore, soit [əb'zɜ:d], que seule la position de l'accent peut justifier.

Bibliographie:

- BAUGH, A.C. (1959): *A History of the English Language*, London, Routledge.
- BOURCIER, G. (1978): *Histoire de la langue anglaise du Moyen-Age à nos jours*, Paris, Bordas.
- CRÉPIN, A. (1972): *Histoire de la langue anglaise*, Paris, P.U.F.
- DOBSON, E.J. (1968): *English Pronunciation 1500-1700*, Oxford, Clarendon.
- EKWALL, E. (1965): *Historische Neuenglische Laut- und Formenlehre*, Berlin, Gruyter.
- GIMSON, A.C. (1980): *An Introduction to the Pronunciation of English*, 3rd edn. London, Arnold.
- HOCKETT, Ch.F. (1958): *A Course in Modern Linguistics*, New York, Macmillan.
- JESPERSON, O. (rpt. 1970): *A Modern English Grammar on Historical Principles*, Part I, Copenhagen, 1909-49.
- JESPERSON, O. (1967): *Growth and Structure of the English Language*, 9th edn. Oxford, Blackwell.
- JONES, D., A.C. GIMSON (1989): *An English Pronouncing Dictionary*, 14th edn. London, Dent.
- MORRIS, W. (ed.) (1969): *The American Heritage Dictionary of the English Language*, Boston, A.H.P. Co.
- ROBERT, P. (1979): *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, S.N.L.

STRANG, B. (1970): *A History of English*, London, Methuen.

WELLS, J.C. (1990): *Pronunciation Dictionary*, London, Longman.